**LE PONT SUPERIEUR**

**Annexe n°3 – dossier d’accréditation, 2e partie**: BILAN – PERSPECTIVE – tableau synthétique

Pour chacun des items du tableau, l’établissement positionne la maturité de ses politiques ou dispositifs sur une échelle de 1 à 5 (du moins satisfaisant au plus satisfaisant). Il y ajoute un commentaire ainsi que les actions, modalités de pilotage et soutenabilité envisagées durant la période d’accréditation. Le cas échéant, indiquer « *sans objet »*.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **POLITIQUES ET DISPOSITIFS** | **BILAN** | | | | | **COMMENTAIRES - ACTIONS** |
| **Echelle de maturité** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **Commentaires sur le bilan, ainsi que, le cas échéant, actions, modalités de pilotage et soutenabilité envisagées durant la période d’accréditation** |
| Domaine 1 : Formation et pédagogie  – cohérence interne de l’offre d’enseignement ;  – innovation pédagogique ;  – prise en compte de la diversification et de l’évolution des pratiques professionnelles ;  – prise en compte de la diversification et de l’évolution des compétences professionnelles ;   * interaction entre aspects théoriques et pratiques ; * le cas échéant, interaction entre les enseignements proposés par l’établissement qui relèvent de différents domaines ou disciplines artistiques ; * pédagogie de projet ; * autonomie de l'étudiant ; * préparation à l’insertion professionnelle ; * attractivité de l’offre d’enseignements ; |  |  | X | X  X | X  X  X  X  X  X  X | La cohérence interne de l’offre d’enseignement de l’établissement et sa diversité des esthétiques sont des atouts pour le Pont Supérieur qui participent de son attractivité.  L’enjeu de son développement se situe pour l’essentiel autour des temps de transversalité, de collaborations pédagogiques et artistiques existants musique/danse ; il s’agit de performer la question de la double implantation du point de vue pédagogique notamment en trouvant des prolongements aux temps de pratique partagée en amont et en aval par des phases de réflexion et de recherche pour les étudiants concernés.  A l’échelle du Diplôme d’Etat, cela pourra se traduire par la mise en place de cours communs pour les musiciens et les danseurs, aujourd’hui dans l’attente eu égard le contexte de réévaluation du DE Danse.  Par ailleurs, dès la rentrée 2019, des éléments d’une première collaboration sont mis en place avec le CFMI avec les étudiants du DE Musique.  Le repérage et la lisibilité budgétaire des crédits dédiés à l’accompagnement à l’insertion professionnelle permettront une meilleure prise en compte des nombreuses actions déjà mises en œuvre. |
| Domaine 2 : Recherche  – état des activités de recherche artistique ;   * organisation et gouvernance de la recherche ;   – adossement de la formation à la recherche ;   * partenariats en matière de recherche ; * adéquation des financements aux besoins de la recherche ; * valorisation de la recherche ; |  |  | X  X  X | X  X  X |  | Suite aux axes de réflexion et aux modalités de travail du groupe de recherche ARFAE (Atelier de recherche pour la formation des artistes et des enseignants) qui a réuni par convention triennale le Pont Supérieur, l’ENSATT, le Laboratoire « Éducation, cultures et politiques » de l’université de Lyon 2, le « CREN » de l’université de Nantes, le Pont Supérieur souhaite poursuivre, enrichir et développer cette politique de recherche.  Le choix « éditorial » fait par le Pont Supérieur dans le cadre d’ARFAE intègre pleinement la dimension pédagogique. Des relations établies avec l’ESPE de Rennes augurent de la possibilité de lien avec un laboratoire dans le domaine des sciences de l’éducation.  L’accompagnement financier se traduit en particulier via une convention triennale avec Nantes Metropole dans le cadre de sa mission « enseignement supérieur / recherche » |
| Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l’établissement   * fonctionnement des instances de gouvernance ; * démarche qualité (délivrance du supplément au diplôme, mise en place de conseils de perfectionnement, évaluation des enseignements et des formations et prise en compte des résultats, dispositif d’auto- évaluation, etc.) ; * état du dialogue social ; * égalité, diversité et parité ; * caractère opérationnel de l’équipe pédagogique ; * caractère opérationnel de l’équipe administrative ; * caractère opérationnel des locaux et équipements ; |  |  | X  X | X  X  X  X | X | Depuis l’arrivée de la nouvelle Directrice générale, un important travail de structuration et de renforcement de l’équipe administrative du Pont Supérieur. Celle-ci manque d’outils et de textes cadre pour fonctionner sereinement.  Il convient de noter que l’équipe des personnels permanents voit évoluer sensiblement sa composition et son organisation depuis plusieurs mois ; c’est dans ce contexte mouvant que l’ensemble de ce travail de structuration se met en place avec détermination et patience.  Un premier repérage de pistes de modification des statuts est en cours dans un souçi de mise en cohérence avec les évolutions déjà constatées et celles à venir (calendrier des élections des représentants des étudiants, conseil de perfectionnement, conseil scientifique et de la recherche, mise en place du Master avec l’UBO, règlement intérieur du CA…) ;  La perspective de nouveaux locaux (2021) pour le site de Rennes apportera de nombreuses solutions aux difficultés observées jusqu’à présent. |
| Domaine 4 : Relation à l’étudiant  – diversité de la population accédant à la formation ;   * accompagnement et suivi interne des étudiants (suivi de cohorte) ; * condition de vie des étudiants ; * politique de stage et de mise en situation professionnelle ; * suivi de l’insertion professionnelle ; |  |  | X | X  x | X  X | Le sujet de la diversité est un sujet complexe qui convoque de nombreux partenaires ; il interroge en premier lieu la relation partenariale avec le réseau des conservatoires classés puisque les pôles d’enseignement supérieur s’inscrivent souvent dans continuité d’un parcours souvent initié à cette échelle là. L’implantation du Pont Supérieur dans le futur bâtiment partagé du CRR de Rennes dans un quartier éligible au label « cités éducatives » pourra être un des leviers d’actions.  Dans le cadre de la mise en place de la CVEC, la programmation des actions en vue d’améliorer la vie des étudiant.es sera l’objet d’un dialogue avec les délégués de promotions des étudiants ainsi que les CROUS de Nantes et de Rennes (en oeuvre dès le printemps 2019)  La politique de stage et de mise en situation professionnelle déjà bien installée et accompagnée par les structures artistiques et culturelles trouvera un nouveau développement avec les étudiants du Master musicien des musiques traditionnelles. |
| Domaine 5 : Inscription territoriale  – liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles ;  – partenariats socio-professionnels ;  – partenariats institutionnels ;  – articulation avec l’environnement régional de formation supérieure ;  – actions en matière d’éducation artistique et culturelle ; |  |  |  | X  X  X | X  X | Dans le cadre de partenariats récurrents avec les structures artistiques et culturelles, la poursuite de signature de conventions en vue d’un engagement plus significatif et d’une consolidation juridique demeurent un objectif prioritaire.  Concernant l’éducation artistique et culturelle, plusieurs actions sont constitutives du parcours de formation au DE Musique : elles seront maintenues et renforcées via le partenariat initié avec le CFMI de Rennes. |
| Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale  – liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles ;  – partenariats socio-professionnels ;  – partenariats institutionnels ;  – relations européennes ;  – relations internationales ; |  |  |  | X  X  X | X  X | La présence au Pont Supérieur comme intervenants réguliers d’une quinzaine d’enseignants chercheurs titulaires d’un doctorat universitaire est une opportunité remarquable pour envisager l’activation possible d’un « conseil scientifique et de la recherche ».  La publication des travaux de recherche (en français et en anglais) par la mise en œuvre d’une plate-forme dédiée sera un des axes forts de la stratégie de communication externe du Pont Supérieur, eu égard la présence d’étudiants en Master.  Lors des journées Pop and Jazz 2019, organisées par l’AEC, le Pont Supérieur a surpris par ses points forts en matière de musiques traditionnelles (multi instrumentistes, socle d’enseignement commun chant/danse / pratique collective de création, forte implication avec les milieux professionnels de référence, critères d’entrée hors savoirs académiques, le master…  L’implantation géographique du Pont Supérieur avec le développement d’une identité spécifique est un atout majeur à valoriser et accompagner avec le déploiement des actions de recherche contribuant à une réelle dynamique nationale et internationale. |